



**ECOWAS COMMISSION  
COMMISSION DE LA CEDEAO  
COMISSÃO DA CEDEAO**



## **AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°01/ECOWAS/OVP-HCD/2026**

### **SELECTION D'UN GESTIONNAIRE DE FONDS POUR LA GESTION DU FONDS CATALYTIQUE D'INVESTISSEMENT DE LA CEDEAO POUR LE DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN (HCD) EN FAVEUR DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LE CADRE DU PROJET DE LA CEDEAO VISANT A DEGAGER LE POTENTIEL HUMAIN DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (UWAHP) AU TOGO.**

1. La Commission de la CEDEAO a l'intention d'utiliser ses ressources pour financer des contrats de services avec les sociétés de conseil (qui pourraient être des sociétés individuelles ou un consortium) qui gèreront le fonds d'investissement catalytique pour le développement du capital humain de la CEDEAO (HCD) en soutien aux jeunes et aux femmes dans le cadre du projet de déverrouillage du potentiel humain de l'Afrique de l'Ouest (UWAHP) de la CEDEAO.

2. Les objectifs de la consultance sont (a) Mettre en œuvre le projet UWAHP de la CEDEAO financé par le Fonds d'investissement catalytique HCD de la CEDEAO en accompagnant les incubateurs d'entreprises et les accélérateurs pour soutenir les jeunes entrepreneurs à lancer ou à renforcer leurs idées et opportunités de démarrage social et commercial qui sont liées aux domaines thématiques HCD de la CEDEAO, (b) Aider les incubateurs choisis à identifier les jeunes femmes et hommes entrepreneurs qui ont initié des activités innovantes principalement axées sur divers domaines thématiques de base, (c) S'assurer que les incubateurs choisis fournissent des outils et des stratégies pratiques pour améliorer les capacités des bénéficiaires du fonds en favorisant la croissance et le succès des startups (d) Faciliter à travers les incubateurs le mentorat nécessaire, les opportunités de mise en réseau, et l'apprentissage entre pairs pour les bénéficiaires afin de faciliter la collaboration dans les domaines thématiques de base, (e) Renforcer les interventions de santé communautaire à l'échelle du pays pour permettre aux jeunes médecins diplômés et autres professionnels de la santé (infirmières, sages-femmes, biologistes, etc.) de créer seuls ou conjointement avec d'autres des centres de santé. ) de mettre en place, seuls ou en collaboration avec d'autres professionnels de la santé, leurs centres de santé communautaires, et (f) faciliter l'évolution de carrière des jeunes femmes et hommes diplômés grâce à des programmes de stages structurés en leur offrant une expérience professionnelle pratique, un développement des compétences et des possibilités de mise en réseau grâce à des programmes de stages structurés.

3. Le gestionnaire du fonds d'investissement catalytique HCD devrait commencer la mise en œuvre de la première composante du projet UWAHP et intégrer les premiers bénéficiaires dans les trois mois suivant la date de démarrage.

4. La Commission de la CEDEAO invite les cabinets/structures spécialisés dans la gestion de fonds à soumettre leurs dossiers de candidature pour les prestations de services décrites ci-dessus. Les cabinets/Structures de consultance intéressés, éligibles et qualifiés doivent fournir des informations complètes sur leurs qualifications et leur expérience, démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés dans la fourniture de services similaires.

Les critères de sélection sont les suivants :

- a) Expérience avérée dans la gestion de projets de plusieurs millions de dollars axés sur les jeunes et les femmes entrepreneurs aux niveaux national et régional.
- b) Un minimum de 10 ans dans la gestion de subventions et de capital-risque pour des projets évolutifs, avec un historique réussi de soutien aux start-ups dirigées par des jeunes et des femmes.
- c) Implication pertinente avec des incubateurs nationaux dans la région de la CEDEAO qui renforcent le développement du capital humain.
- d) Antécédents dans l'organisation et la gestion de programmes de stages pour les jeunes diplômés, y compris l'expérience du mentorat.
- e) Ressources suffisantes (personnel, installations, outils) pour soutenir efficacement l'initiative de stage.
- f) Engagement en faveur du développement professionnel des jeunes diplômés, améliorant leurs compétences pour les carrières futures.
- g) Engagement en faveur de la diversité et de l'inclusion, garantissant l'accessibilité aux diplômés issus de milieux variés.
- h) Un réseau solide de mentors, d'investisseurs et d'industriels fournit le soutien nécessaire aux startups et aux diplômés.
- i) Un modèle d'entreprise durable qui continue à aider les startups au-delà de la phase initiale.
- j) Des ressources financières pour faciliter la croissance des startups.
- k) Alignement avec la mission de soutien aux jeunes et aux femmes dans les Etats membres de la CEDEAO.
- l) Maîtrise d'au moins une langue officielle de la CEDEAO (anglais, français ou portugais) ; la connaissance d'une deuxième langue est un plus.

**NB :** En répondant aux critères énumérés ci-dessus, les candidats doivent fournir des preuves tangibles et des références détaillées pour toutes les affirmations faites en termes d'expérience et de capacités, de missions similaires, etc. Chaque référence fournie doit être résumée sur une fiche de projet et ne sera prise en compte et acceptée que si le candidat joint des documents justificatifs indiquant les coordonnées de l'autorité contractante afin de faciliter la vérification des informations fournies, des extraits de contrat (page de couverture intérieure ; page avec les signatures et les termes de référence) ainsi qu'une (des) attestation(s) de bonne exécution de chaque contrat présenté.

5. Les critères d'éligibilité, la préparation de la liste restreinte et la procédure de sélection doivent être conformes aux Règles et Procédures de la CEDEAO pour l'utilisation des consultants (Code des marchés publics de la CEDEAO), disponibles sur le site web de la CEDEAO : <http://www.ecowas.int>. La procédure de sélection sera basée sur la qualification du Consultant (firme) et la firme/structure

classée première (qui présente les meilleurs profils avec tous les éléments dûment justifiés) sera invitée à soumettre ses propositions techniques et financières.

Cette manifestation d'intérêt est ouverte à tous les candidats de l'espace CEDEAO ; cependant, une préférence spécifique sera accordée aux candidats nationaux du Togo.

6. L'attention des candidats intéressés est particulièrement attirée sur l'article 118 du Code des marchés publics révisé de la CEDEAO (« Infractions commises par les candidats, les soumissionnaires et les tributaires »), qui fournit des informations sur les pratiques corrompues ou frauduleuses dans le cadre de la concurrence ou de l'exécution d'un contrat. En outre, veuillez vous référer aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission, conformément à l'article 119 du Code des marchés publics révisé de la CEDEAO.

7. Les firmes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses électroniques mentionnées ci-dessous, pendant les jours et heures ouvrables de la Commission de la CEDEAO, de 9h00 à 15h00 (heure locale - Nigeria) : [sbangoura@ecowas.int](mailto:sbangoura@ecowas.int) ; avec copie à [ikkamara@ecowas.int](mailto:ikkamara@ecowas.int) ; [rjohnson@ecowas.int](mailto:rjohnson@ecowas.int) et [yderra@ecowas.int](mailto:yderra@ecowas.int).

#### 8. Préparation et soumission des manifestations d'intérêt

Les candidats doivent fournir une candidature composée de :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Une copie du registre du commerce ou équivalent ;
- Une note de présentation de l'entreprise (y compris chaque membre dans le cas d'un groupe) ;
- Une note technique (y compris les commentaires éventuels) sur la mission ;
- Une liste de services similaires, indiquant les organisations bénéficiaires et leurs références (emails, numéros de téléphone, personne de contact, etc.) ;
- Une copie de l'attestation de bonne fin ou des services fournis pour chaque projet ;
- Une copie de la page de couverture et de la signature du contrat pour chaque projet.
- Tout autre document conforme aux critères d'évaluation énumérés dans les termes de référence.

Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par courrier électronique aux adresses e-mail indiquées ci-dessus, avec la mention claire : « *Sélection d'un consultant (firme) pour gérer le fonds d'investissement catalytique de la CEDEAO pour le développement du capital humain (HCD) en appui aux jeunes et aux femmes dans le cadre du projet UWAHP (Unlocking West African Human Potential) de la CEDEAO au Togo* ». « Ne pas ouvrir sauf en présence de la Commission d'ouverture ».

La date limite de soumission des manifestations d'intérêt est fixée au **20 avril 2026 à 11h :00 (GMT+1), heure du Nigéria**.

**COMMISSIONNER, INTERNAL SERVICES**